



## Conseil d'Administration du Jeudi 15 octobre 2014

**Présents :** Bergeaud Patrick, Blanchard Géraldine, Blanchot Dominique, Blostin Richard, Bomassi Eric, Cadiergues Marie-Christine, Carlotti Didier-Noël (Président d'Honneur), Chaudieu Gilles, Colomer Sophie, Debette Françoise, De Geyer Georges, Desperiez Franck, Dhalmann-Romani Maryse, Dumon Christian (Président d'Honneur), Durieux Franck, Fontaine Didier, Freyche Alain, Gaultier Emmanuel, Giry Marc, Gnirs Kisten (présente le matin), Guaguère Eric, Hernandez Juan, Kerveillant Pascal, Lévy Xavier, Liot Jean-Philippe, Mège Catherine, Michaud Yves, Muller-Fleurisson Claude, Navarro Christian, Rankowski-Dubreucq Christine, Rosenberg Dan, Rousselot Jean-François, Schmidt-Morand Didier, Testault Isabelle, Trouillet Jean-Louis.

**Absents excusés :** Beata Claude (pouvoir : Gaultier Emmanuel), Bensignor Emmanuel (pouvoir : Cadiergues Marie-Christine), Brunon-Dumont Dominique (pouvoir : Chaudieu Gilles), Bureau Stéphane (pouvoir : Giry Marc), Coronas Philippe (pouvoir : Muller-Fleurisson Claude), Delisle Françoise (pas de pouvoir, raison majeure d'absence de dernière minute), Fabries Lionel (pouvoir : Rousselot Jean-François), Foulquié Jean-François (pouvoir : Mège Catherine), Girard Nicolas (pouvoir : Debette François), Gnirs Kisten (absente l'après-midi, pouvoir : Durieux Franck), Goy-Thollot Isabelle (pouvoir : Pouzot Nevoret Céline), Guerre Roger (Président d'Honneur), (Héripret Dominique (pouvoir : Guaguère Eric), Lecoindre Patrick (pouvoir : Hernandez Juan), Péricard Jean-Marie (pouvoir : Christophe Bulliot qui était absent), Piette Marie-Hélène (pouvoir : Bomassi Eric), Roze Maurice et Simon Marc (Membres d'Honneur), Brard Christophe (invité, SNGTV), Gauchot Yves (invité, AVEF).

**Invités présents :** Andrejak Juliette, Defontaine Yves (KPMG), Dufour-Pierrat Sylvie, Miriot David, Berthier André, Billet J. Philippe (Président du conseil scientifique Congrès Lyon 2015)

**Absents :** Lecomte Richard (Président d'Honneur), Meyer Eric.

### Approbation du rapport du CA du 13/02/2014

Compte-rendu du Conseil d'Administration du 13/02/2014 adopté (37 pour, 0 abstention, 0 contre)

### Réorganisation du Siège Administratif

Valoriser l'adhésion en offrant le congrès aux adhérents s'est traduit par 300 adhérents de plus.

2014 est une année de mutation de l'entreprise AFVAC qui est en « crise de croissance » depuis environ 10 ans, comme l'ont confirmé l'audit d'entreprise et les entretiens du personnel. L'AFVAC doit continuer sa professionnalisation : la mise en place d'une démarche qualité en est la meilleure garantie.

*Le recrutement d'un Directeur Administratif et Financier a été effectué dans ce but par le Conseil Exécutif, comme annoncé au dernier Conseil d'Administration.*

Deux codirecteurs vont travailler conjointement pour réorganiser le Siège : *un Directeur Administratif et Financier* (également affecté à la gestion des ressources humaines) : David Miriot, embauché le 06/10/2014 (le recrutement a débuté en Mai 2014), et *une Directrice Opérationnelle en charge de la Formation Continue et du Congrès* : Sylvie Dufour.

David Miriot a une formation d'expertise comptable et une expérience professionnelle d'économie sociale solide. Il a exposé comment il comptait rendre plus performante l'entreprise AFVAC : l'évolution structurelle doit garantir la pérennité et la productivité de l'entreprise AFVAC. Le contrôle de gestion et la communication marketing sont les fonctions qui justifient de nouveaux outils de pilotage permettant avoir des réponses extemporanées aux différentes questions ; un cahier de procédure sera établi et un suivi des activités efficient devrait s'ensuivre.

*Un projet associatif global triennal* avec les objectifs à mettre en œuvre sera élaboré, définissant le cap et donnant au personnel une visibilité sur les actions à mener et leurs résultats. Une refonte du plan comptable assorti d'un contrôle interne accentué doit être effectuée. L'optimisation de trésorerie pour les placements, et des choix raisonnés du mode de financement des dépenses sont indispensables. La formalisation de l'entretien annuel d'activité, l'optimisation du droit social dans l'entreprise, l'internalisation des paies sont à mettre en place. Le suivi régulier du budget prévisionnel, l'analyse des différents coûts sont des éléments essentiels à notre bonne gestion. Un système d'informatique fiable et unifié est indispensable.

Sylvie Dufour a insisté sur la nécessité de mieux organiser et coordonner les formations, d'utiliser les outils de contrôle au mieux, notamment dans la gestion des publications, du Congrès et du catalogue. Faciliter la logistique et rationaliser les coûts des formations sont indispensables. Concernant le Congrès et le Partenariat, de plus en plus de temps sera consacré au relationnel et aux négociations. La communication existante sera développée (catalogue, graphiste) en la structurant au sein du Siège. Le marketing opérationnel doit permettre une bonne promotion des formations.

A ce stade des débats, JL Trouillet (Président du GECOV) est intervenu en affirmant qu'il était inconcevable que des leaders d'opinion très impliqués AFVAC collaborent à des structures commerciales concurrentes. E. Guaguère et G. Chaudieu ont souligné qu'il y avait malheureusement des « fuites » au CA, avec diffusion d'informations confidentielles. Pour E. Bomassi, il ne devrait pas être possible de pas de participer au CA de l'AFVAC si des responsabilités opérationnelles ou scientifiques sont exercées dans des structures concurrentes. Des accords avec les autres organismes techniques sont à définir sur ce point : c'est très clair à la SNGTV (l'exclusion est prononcée si le fait est avéré, mais l'organisme peut se le permettre parce qu'il n'a pas de concurrent), l'AVEF n'a pas de position clairement exprimée. Dans un premier temps pour l'AFVAC, cela peut passer par une réécriture du Règlement intérieur et de la Charte de l'élu, à laquelle G. Chaudieu doit se consacrer pour faire dans un premier temps des propositions au Conseil Exécutif.

## **Elections**

Elles auront lieu entre le 02/03 et le 31/03/2015 ; seul le vote électronique est retenu , le vote par correspondance encore en vigueur lors du précédent scrutin n'aura plus cours. Les listes électorales seront closes au 31/12/2014.

Les modifications subséquentes des articles B1 et B3 du Règlement Intérieur ont été adoptées à l'unanimité des votants (42 pour, 0 contre, 0 abstention).

## **Congrès 2014**

Ce jour, à la fin de la séance, la barre des 900 inscrits au programme général a été franchie.

Sur l'exposition commerciale, nous avons 85 exposants à ce jour. En première analyse, le chiffre paraît un peu décevant mais il faut tenir compte des restructurations/regroupements, de surfaces augmentées par certains laboratoires, de la présence de petits laboratoires en formations régionales et une fois sur au Congrès national ; 1550 m<sup>2</sup> d'exposition sont vendus au lieu de 1650 en 2013 à la même époque, mais certaines réponses/confirmations ne sont pas encore parvenues.

Le plein des exposants en 2014 n'a pas été fait en Section Sud Est et en Aquitaine pour les grandes manifestations ; en revanche, Y. Michaud fait état d'un très bon retour à Metz après l'annulation de Vittel 2013 ; le GEROS propose une réflexion stratégique sur les sollicitations multiples ; le partenariat semble plus difficile au GECA, sa contribution est stable au GEDAC. Il faut garder présent à l'esprit que l'enveloppe globale par laboratoire est non extensible et ce qui est déjà donné ne peut plus l'être ensuite.

Un cocktail apéritif confraternel sera servi dans l'exposition le jeudi : le principe en paraît excellent et le coût très inférieur à celui d'une soirée offerte aux congressistes.

Une valorisation appréciable des exposants à Paris est apportée par la présence du guide de l'exposition sur le site et son application I-phone.

## **Rencontres vétérinaires - éleveurs**

Elles sont à promouvoir auprès des vétérinaires, qui doivent aller à la rencontre de l'activité d'élevage. Les éleveurs se forment au plan médical, et une décrédibilisation du vétérinaire est à craindre si ses connaissances en pathologie d'élevage sont insuffisantes et/ou non actualisées.

Dans le même esprit, tout reste à faire vis-à-vis des éducateurs canins.

A ce jour, nous avons plus de 80 inscrits à chaque journée (canine et féline) ;

## **Médailles de l'AFVAC**

Elles seront remises à l'issue de l'Assemblée Générale à P. Bergeaud, J. Ducret, et à H. Manrique (pour son action en faveur de l'AFVAC au sein du laboratoire Virbac). Un cocktail réunira les membres du CA et les récipiendaires.

## **Approbation du bilan et du compte de résultat de l'exercice clos le 30/06/2014**

En l'absence de F. Delisle et M.H. Piette, absentes excusées, le bilan et le compte de résultat ont été présentés par D. Miriot. L'équilibre des comptes est atteint à la clôture de l'exercice : 7540 euros de déficit mais *le résultat financier est excédentaire*, c'est le résultat exceptionnel qui le rend faiblement négatif.

Pour ce qui est du bilan, la situation nette positive est stable avec 1 650 000 € de fonds propres.

Les dettes sont seulement à court terme.

Le détail des comptes sera rendu public comme tous les ans dans le rapport d'activités.

L'analyse du bilan et du compte de résultat sera effectuée en février 2015 pour savoir notamment comment ce résultat a été constitué : la baisse de recettes liée au Congrès offert et à certaines annulations de formations est compensée par une baisse des charges.

L'ensemble des données comptables des SR est rentré au prix d'un important surcroît de travail de relance à la comptabilité.

L'outil intranet disponible n'est que peu pas par les régions : trois seulement en font usage à titre mais expérimental, à la grande satisfaction de la Présidente du de la Section Sud Est notamment.

D'une manière générale, une centralisation de la comptabilité des SR par le Siège est souhaitable, en laissant simplement l'organisation scientifique aux sections régionales : alors, il apparaîtrait plus que jamais essentiel d'avoir les remontées immédiates des régions pour piloter au mieux la trésorerie, notamment en rattachant les charges à l'exercice concerné. Le développement consécutif d'une base statistique importante, avec factures et attestations de présence en extemporané, apporterait un gain notable de fiabilité. Les SR sont favorables à cette orientation : l'information est à retourner aux Conseils et la décision à prendre au prochain CA.

La réorganisation de la structure de l'AFVAC réjouit notre commissaire aux comptes (Y. Defontaine, KPMG), qui confirme le bien fondé de l'évolution de gouvernance.

Le bilan et le compte de résultats sont approuvés par 44 voix pour, 0 contre et 0 abstention.

### **Approbation des tarifs adhésion abonnement**

Une augmentation moyenne de 6% des différents tarifs est proposée. L'augmentation 2013 n'a volontairement pas été faite au moment de la mise en place du Congrès offert. Une présentation additionnelle HT des tarifs, comme celle adoptée par la concurrence, est retenue pour 2015.

Cette évolution est acceptée par 44 voix pour, 0 contre, 0 abstention.

### **Modifications des Statuts**

Ils sont remis en annexe au compte rendu, modifiés conformément aux discussions qui se sont déroulées durant la séance du Conseil d'Administration du 15/10/2014, et aux décisions qui en ont découlé.

Il est apparu souhaitable aux administrateurs de mettre en place une Commission qui travaillera sur une réforme des statuts en profondeur, notamment pour ce qui concerne les GE et les SR, et remettra ses propositions pour prise en compte à la prochaine échéance électorale (2018).

### **Congrès mondial de dermatologie de Bordeaux (31/05/2016-04/06/2016)**

D-N. Carlotti en assume la présidence, la candidature de Bordeaux ayant été retenue : cette situation confirme si besoin était l'audience internationale de Didier-Noël, l'honore, honore l'AFVAC en général et le GEDAC en particulier.

Une traduction simultanée en dermatologie généraliste, une journée francophone GEDAC avec des conférenciers inhabituels sont prévues.

E. Guaguère souligne le risque de manque à gagner pour le GEDAC (pas de journées de printemps, risque de réduction de la contribution financière des partenaires). D-N. Carlotti précise que les autres associations nationales n'auront pas de congrès propres, et que les fonds attribués par les partenaires ne sont pas les mêmes que ceux prévus pour les manifestations du GEDAC.

Le manque à gagner éventuel pour le GEDAC sera néanmoins évalué.

Même si une journée GEDAC est prévue au Congrès mondial, pourquoi ne pas envisager un Congrès du GEDAC au sein du Congrès mondial, voire des journées d'automne du GEDAC avec certaines sections régionales.

## **FCV- dématérialisation des supports pédagogiques écrits**

La présentation informatique valorisera le support au plan iconographique, facilitera la consultation, fera faire des économies à l'AFVAC (50 000 € d'impression actuellement hors Congrès national) et contribuera au développement durable. Les insertions publicitaires resteront possibles de la même manière. Une mise en ligne différée pourrait valoriser qualitativement l'adhésion.

Seules les grandes manifestations seront concernées dans un premier temps.

Les services associatifs seront modifiés en conséquence.

A. Berthier a présenté un exposé consacré à la relation entre l'AFVAC et le vétérinaire considéré comme « consommateur ». La feuille d'évaluation habituelle continuerait d'être remise lors de la formation. Le QCM serait remis à 8 jours et rendu 8 jours plus tard. Les participants doivent être à la fois satisfaits et fidélisés. L'indice de recommandation d'une formation est de valeur supérieure au niveau de satisfaction : tous les satisfaits ne sont pas fidèles et des insatisfaits... peuvent aller chercher la même chose ailleurs. Les éléments qui comptent le plus sont une offre adaptée au besoin, la possibilité d'un choix rassurant, une utilisation des connaissances acquises immédiate. La prise en compte des suggestions et remarques permet non seulement d'apprécier la satisfaction des participants, mais aussi et surtout leur désir de recommander la formation qu'ils ont effectuée : l'indice de promotion (rapport entre les satisfaits enthousiastes et les satisfaits passifs) mesure cette possibilité et il est très fiable.

Les « clients » de l'AFVAC sont nombreux et divers : les « moments de vérité » sont la demande de renseignements, l'inscription, l'accueil, la participation et le recueil de points : le consommateur est satisfait quand toutes les étapes ont été franchies favorablement. L'exemple doit venir des dirigeants, et les buts de l'entreprise doivent être centrés sur le client. Trop de témoignages négatifs sont rapportés sur l'accueil téléphonique : une formation du personnel, la mise en place d'un numéro vert sont envisageables.

Mieux connaître les « clients élus » par un questionnaire dédié, un « mercato » des formations des GE par les SR sont des pistes pour affiner la qualité de nos services.

Les 4% d'insatisfaits recensés sont des retours spontanés et les mécontents s'expriment maintenant sur les réseaux sociaux.

Selon E. Bomassi, une analyse congrès par congrès est indispensable.

F. Durieux a évoqué le recours à des boîtiers électroniques blue tooth qui permettent un recueil extemporané des informations.

J. Andrejak a fait état de 21 sessions de plans modulaires de formation réalisés, soit 71 215 € de résultat. C'est un bilan très satisfaisant. La formation féline recueille un excellent indice de satisfaction des participants : 100% des participants à la Session 1 sont inscrits à la totalité de la formation. Les retours tardifs de conférenciers ont créé quelques difficultés d'organisation pour cette Session 1. Le Conseil d'Administration renouvelle ses remerciements à G. Bartel pour son action décisive dans la mise en place de ce plan modulaire de formation.

*Un groupe de travail sur l'e-learning* (action : S. Dufour, A. Berthier et J. Andrejak) doit dresser un inventaire dans le domaine et rendre ses conclusions pour le prochain Congrès.

R. Blostin suggère de réunir tous les participants à une formation de base une fois par an. Il précise, en qualité d'inscrit à la formation, que 30 participants payants à la journée de cancérologie organisée par la SR Auvergne-Limousin est un gâchis, et qu'il conviendrait de proposer la formation à d'autres régions.

Un état de lieux pour voir quels produits sont adaptés à l'AFVAC, en complément du présentiel, est nécessaire : cette démarche doit s'inscrire dans les missions du groupe de réflexion e-learning..

## **Congrès Lyon 2015**

Un représentant de chaque groupe est inclus dans le Conseil Scientifique.

Le thème retenu est : Autour de la chirurgie.

La pertinence et la mise en place de modules antibiothérapie, de la participation de l'Université de Davies et du SNVEL sont à évaluer par le CS. Les Rencontres franco-québécoises devraient être institutionnalisées.

Des TP pour les ASV sont prévus sur une journée : l'idée du Congrès ASV pourrait ainsi être formalisée.

30 à 40 modules pour un programme général à deux niveaux, des modules savoir-faire, les courtes communications et le Tribune des Résidents et Internes sont en élaboration. Il n'y aura pas de poster.

Les déjeuners experts et les Journées éleveurs sont maintenus en leur forme actuelle.

Les TP, TD et Vetlabs durant le Congrès peuvent constituer un produit d'appel.

Le Congrès aura lieu en 2016 Paris et le lieu de 2017 reste à définir.

## **Revues**

Grâce au travail de B. Cloet, les recettes publicitaires de Pratique Vet sont de nouveau à la hausse de 30%, malgré l'absence de suppléments qui n'attirent plus les annonceurs. Le nombre d'abonnés est stable. Les sommaires sont constitués pour l'année. Les numéros spéciaux se vendent bien (odonto-stomatologie, sous la responsabilité du GEROS en 2014, option sur un numéro spécial GERES en 2015).

2013 a été une année satisfaisante pour PMCAC, devenue RVC en janvier 2014.

Le marché total de la revue a progressé de 7,37%, à la fois au plan international et national, avec notamment des transferts d'adhérents abonnés aux abonnés Elsevier surtout électroniques, et des institutions papier aux institutions électroniques. La diffusion électronique représente maintenant 54,5% du marché total de la revue.

L'origine géographique des téléchargements d'articles est française pour 41,69%, intéresse les Etats-Unis pour 5,64% et le Royaume-Uni pour 2,36% (nette progression dans les deux cas) ; la Belgique représente près de 10% et la Chine plus de 2% ; le Brésil, L'Espagne et le Canada sont compris entre 2,5 et 3%. Chaque téléchargement est effectué pour 31,50 \$. C'est l'université de Liège qui télécharge le plus (8,09%), nos Ecoles se situant toutes un peu en deçà de 5%. Le nombre total d'articles (texte intégral, pas seulement le résumé) consulté par mois est en moyenne de 32, contre 22 en 2012.

Le nombre total d'abonnements (papier et électronique) est passé de 660 en 2012 à 680 en 2013.

Essentiellement parce que la revue est indexée dans Scopus où les citations de ses articles sont collectées, son facteur d'impact a progressé dans SJR (SCImago Journal & Country Rank, indexation en accès libre) : il est de 0,147, positionnant la revue à la 11<sup>ème</sup> place des titres les plus cités, alors qu'elle se trouvait en 18<sup>ème</sup> position en 2012 (pour information, le JSAP apparaît en 4<sup>ème</sup> position à 0,737). Il nous reste du chemin à parcourir mais la régularité de parution, la qualité des sommaires et la publication de travaux en anglais commencent à payer. Nul doute que le Comité de rédaction européen, composé de spécialistes reconnus dans chaque discipline, mis en place pour le lancement de la RVC devrait accélérer et amplifier cette tendance.

22 articles ont été adressés à la revue en 2013, contre 19 en 2012. Un seul article soumis a dû être rejeté. Le nombre annuel de pages a augmenté de près de 27% ; 90,5% des auteurs sont français.

Le délai éditorial (entre la réception du manuscrit sur le site de la revue et son arrivée en production après modifications et corrections) est en moyenne de 16 semaines pour un article ; le délai de production (entre l'arrivée en production et la publication de l'article en

version électronique sur Science Direct) est en moyenne de 30,8 semaines (32,1 semaines en version papier). C'est dire qu'il faut une « réserve » d'articles si on veut faire vivre un titre, et que nous comptons sur toute et tous ceux qui souhaitent publier des travaux originaux ou des revues.

Les recettes d'abonnement (66 936 €) ont diminué de 6,74% par rapport à 2012, ce qui correspond aux recettes liées à la publication d'un supplément en 2012. Le chiffre d'affaires global de 2013 est de 103 704 €(contre 102 870 €en 2012) : grâce aux revenus électroniques et accessoirement au tiré à part commercial, la revue maintient son chiffre d'affaire réel. Les recettes publicitaires sont inexistantes. Le montant du chiffre d'affaires adhérents/abonnés est de 44 683 € ce qui, aux termes du contrat qui lie l'AFVAC aux Editions Elsevier, représente une rentrée de 9 584 €pour l'AFVAC en 2013.

Il est raisonnable d'espérer, avec les modifications liées au changement du titre, une année 2014 qui se traduise par un résultat final en progression, malgré la mauvaise conjoncture économique qui continue de pénaliser la formation continue en général et tout particulièrement les publications scientifiques en dépit de leur qualité de prestations.

### **Ouvrages**

L'ouvrage « Comportement du chat », dont les différents chapitres rédigés par les membres du Bureau et du conseil scientifique du GECAF finalisés et on été remis à B. Cloet, coordinatrice, ne sera vraisemblablement pas édité en collaboration avec Elsevier, les conditions contractuelles proposées n'étant guère favorables à l'AFVAC.

### **« Ecoantibio »**

Les fiches de recommandations des GE sont prêtes : après validation de l'ANSES, elles seront remises aux vétérinaires : c'est un travail remarquable qui valorise le niveau scientifique déjà reconnu des GE de l'AFVAC par nos autorités de tutelle. L'élaboration des fiches a été conduite sous la direction de J-F. Rousselot, auquel le CA adresse ses vives félicitations.

Une augmentation de la consommation de 5% des antibiotiques chez les chiens et chats est le chiffre actuellement avancé, auquel l'effet de stockage n'est certainement pas étranger.

**La séance est levée à 16h45, le prochain CA se tiendra le jeudi 12/02/2015.**

Gilles Chaudieu,  
Secrétaire Général.